

Fondation Crédit Coopératif, le choix de l'Économie Sociale et Solidaire

Comptant parmi les doyennes des fondations d'entreprise, la Fondation Crédit Coopératif accompagne des initiatives originales et des innovations sociales menées par les organismes de l'Économie Sociale et Solidaire.

Elle noue des partenariats autour de trois axes : la connaissance et la reconnaissance de l'ESS, axe majeur, la cohésion sociale et le développement durable.

Issue d'une entreprise coopérative, la Fondation Crédit Coopératif fait vivre les valeurs démocratiques propres à ce modèle d'organisation. Elle implique les clients-sociétaires dans ses choix.

Pour ce concours, ce sont les représentants des sociétaires du Crédit Coopératif, acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire du territoire et citoyens engagés, qui votent.

La Fondation Crédit Coopératif a été récompensée par trois prix : la distinction de Grand Mécène de la culture, le Trophée du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable et trois prix de l'Admical.



- Vous croyez à
votre initiative ?
- Faites la
grandir !

Édition 2018

**APPEL À
INITIATIVES
EN ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE**



L'Économie Sociale et Solidaire est un vaste laboratoire d'innovations sociales et d'initiatives.

La Fondation Crédit Coopératif, dédiée à cette Économie Sociale et Solidaire sans rivage, œuvre depuis sa création en 1984 à la faire mieux connaître et reconnaître.

Entre l'idée généreuse et l'initiative réalisée, reconnue, voire dupliquée, il y a bien souvent un soutien financier, l'appui d'un réseau, une visibilité sur le territoire.

C'est pour aider des porteurs de projets à réunir ces 3 éléments que la Fondation Crédit Coopératif a créé son appel à initiatives en Économie Sociale et Solidaire.

Près de 1 200 projets ont ainsi été récompensés. Certains sont aujourd'hui des piliers de l'action solidaire en France.

En 2018, la Fondation Crédit Coopératif va mettre en œuvre un nouveau plan d'actions pour 5 ans qui renforcera cet engagement auprès des acteurs de terrain.

Que vous agissiez dans le domaine de l'insertion, de l'économie collaborative, du handicap, de l'éducation, de la culture, de l'économie circulaire, du développement durable, de la santé... que vous soyez constitué en association, coopérative, mutuelle ou entreprise solidaire d'utilité sociale, l'objectif de ce concours est de vous donner un coup de pouce pour développer et faire connaître votre action.

L'édition 2018 est ouverte.

Bonne chance à tous.

Hugues Sibille,
Président de la Fondation Crédit Coopératif

EN 2018 PLUS DE 200 000 EUROS DE PRIX POUR 60 INITIATIVES DANS TOUTE LA FRANCE !

COMMENT CONCOURIR ?

Rendez-vous sur le site de la Fondation Crédit Coopératif :
www.credit-cooperatif.coop/fondation/
pour consulter le règlement et transmettre votre dossier de candidature.

Dépôt des candidatures avant le 21 janvier 2018 (minuit).

INFOS PRATIQUES

Qui peut concourir ?

Tous les organismes et entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire.

Quelles initiatives sont concernées ?

Celles ayant au moins un an d'existence.

L'Économie Sociale et Solidaire étant multiple, les domaines sont variés : insertion, culture, handicap, logement, éducation, développement durable, solidarité internationale, etc.

Une candidature unique pour 4 récompenses possibles



PRIX LOCAL
2 000 €



PRIX RÉGIONAL
4 000 €
+ un coup de projecteur :
événement régional,
réseaux sociaux, presse



PRIX NATIONAL
8 000 À 14 000 €
+ un coup de projecteur :
événement national,
réseaux sociaux, vidéo dédiée



PRIX
COUP DE CŒUR
DES SALARIÉS
2 000 €

Quels sont les critères de sélection de l'initiative ?

- son originalité (démarche innovante) ;
- son intérêt général et son utilité sociale ;
- son exemplarité (capacité à être reproduite) ;
- sa pérennité (évolution vers l'autonomie financière).